MÉMOIRE SOLIDARITÉ AVENIR

La lettre d'information de la

FONDATION MARECHAL DE LATTRE

n° 23 Juillet 2012



Cérémonies du 8 mai 2012

Par-delà les générations, le message du Maréchal de Lattre perdure. A Marseille, c'est M. de Miol-Flavard, président du Comité départemental des Bouches du Rhône de la Fondation Maréchal de Lattre, ancien maquisard du Vercors, ancien de la Première Armée Française, qui a lu *l'Ordre du jour n°* 9. A Paris, c'est un jeune collégien de 13 ans, Baptiste Sanchez qui a lu ce même ordre du jour. Ces deux lectures, mises en parallèle, évoquent la volonté de la Fondation de rendre hommage à ceux qui ont tout donné, et pour bon nombre d'entre eux, jusqu'à leur vie, afin que la France redevienne libre. Elles évoquent aussi la volonté de la Fondation d'agir avec les jeunes, de contribuer à leur formation civique, et

de les amener à s'engager résolument sur les chemins du courage, à faire face, à « ne pas subir ».

Ces deux lectures symbolisent aussi toutes les lectures de *l'Ordre du jour n°* 9 effectuées dans les villes et les villages de France métropolitaine et d'Outre-mer par des écoliers, des collégiens, des lycéens mais aussi par des adultes de tout âge.



Soixantième anniversaire de la mort du maréchal Jean de Lattre

INDOCHINE 1951: la dernière mission

Jean de Lattre de Tassigny est resté moins d'un an en Indochine, mais sa marque a été profonde. Dès le début de 1951, il a évité le pire, c'est-à-dire après le désastre de la RC4, un risque d'invasion de l'ensemble du Tonkin par le Vietminh, épaulé par la Chine avec tout ce que cela aurait impliqué. Il a d'emblée restauré la confiance. Sur le plan militaire, le Vietminh a été contré, avec des pertes extrêmement importantes, dans toutes les grandes batailles qu'il a lancées au Tonkin.



Le 19 janvier, escorté du général Salan, le général de régions du Viet-Lattre passe en revue les troupes qui ont gagné la nam, du Nord bataille de Vinh Yen

L'année 1951 en Indochine est une année de victoires pour les troupes franco-vietnamiennes. La pacification a progressé dans de nombreuses régions du Vietnam, du Nord au Sud, même si

des zones entières restent sous le contrôle ou la menace des forces vietminh de plus en plus puissantes.

Le général de Lattre a réussi à convaincre à l'intérieur et à l'extérieur du Vietnam que la France ne cherchait pas à restaurer une souveraineté coloniale, mais que son effort de guerre et toutes ses actions visaient à aider les trois Etats associés, le Laos, le Cambodge et au premier chef le Vietnam, à protéger et asseoir leur indépendance récente hors de l'emprise du communisme et de la tutelle du grand voisin chinois.

Il a réussi à faire comprendre à nos alliés occidentaux, et surtout aux Américains, que la guerre d'Indochine était une guerre du monde libre au même titre que les autres conflits d'Extrême-Orient comme en Corée et que la France devait impérativement être soutenue.



Septembre 1951: Entretien avec le président lier de l'empereur Truman à la Maison Blanche

Il a obtenu à ce titre une aide très importante en matériel puisque les Américains finançaient, fin 1951, l'équivalent de 30 % du coût de la guerre d'Indochine. Il a su peu à peu gagner la confiance de nombreux Vietnamiens et en particulier de l'empereur Bao Dai et de son

gouvernement, assez méfiants et peu impliqués à son arrivée. Il a inlassablement prôné un engagement concret des Vietnamiens et de leurs responsables politiques pour participer à la défense de leur pays au sein d'une véritable armée vietnamienne qu'il a directement contribué à faire naître. Celle-ci rassemblait près de 130000 hommes à la fin de 1951.

Si la mort n'avait pas interrompu brutalement son action, le redressement de la situation était-il durable et une issue « positive », c'est-à-dire une solution mettant fin à la guerre et préservant l'indépendance du Vietnam était-elle envisageable dans un avenir Accueil d'une promotion à l'Ecole de Dalat par le général Hinh

proche? La réponse est évidemment impossible. Il est certain



que sa vision politique et militaire, son ascendant sur les hommes comme sur les événements, son énergie, son implication personnelle jusqu'au sacrifice ont permis d'amorcer en peu de temps un sursaut qui était loin d'être acquis début 1951. Mais des problèmes presque insurmontables demeuraient. Le plus important était l'implication indirecte de la Chine et la puissance toujours accrue et renouvelée du Vietminh, déterminé à vaincre à n'importe quel prix et peu disposé à des compromis politiques. Face à cet adversaire, on pouvait douter de la volonté politique et de l'aura de l'Empereur et de son entourage auprès de son peuple.



Un des nombreux entretiens entre le général de Lattre et l'empereur Bao Daï

De son côté, la France était-elle prête à assumer, dans un contexte d'instabilité gouvernementale chronique, un effort de guerre aux coûts humains et financiers trop lourds pour des enjeux qui étaient loin de faire l'unanimité? Etait-elle prête à rechercher une solution

politique et internationale autre qu'un désengagement ? On

peut sérieusement en douter.

Mais quelle qu'ait été l'issue de cette guerre, l'action du général de Lattre en Indochine est unanimement saluée. Il a montré dans un contexte particulièrement difficile, une stature exceptionnelle d'homme d'Etat et de grand chef militaire.



5 novembre 1951 Le visage marqué par la douleur, le général de Lattre regagne sa voiture après la prise d'armes d'Haïphong.

Il a fait son devoir jusqu'au bout, jusqu'à la mort dans des conditions particulièrement douloureuses.

Comme l'écrira Pierre Schoendoerffer dans sa préface du recueil de textes du général, La ferveur et le sacrifice : Il a tout perdu. D'abord Bernard, son fils unique, tué sur le rocher de Ninh Binh à la tête de ses



soldats vietnamiens. Sa santé ensuite, un martyre physique et moral dont il ne laissera jamais rien transparaître. La vie enfin! Abandonnant derrière lui la tâche inachevée. Tout perdu, fors l'honneur. Monsieur le

Quelques semaines après la mort de leur fils, le général et Madame de Lattre se recueillent devant le rocher de Ninh Binh

de Tassigny

Maréchal, en acceptant de tout perdre, vous avez tout gagné. Vous avez préservé cette image de la France dans le monde qui est notre héritage le plus sacré...Vous nous avez fait rêver d'une autre voie. Avec de la volonté et du courage, elle était possible et nous, vos soldats, nous y avons tous cru, jusqu'au bout, jusqu'à la fin, jusqu'à Dien Bien Phu.

Et même si l'Histoire n'a pas réservé au Vietnam l'avenir que le général avait dessiné en 1951 au nom de la France, le sacrifice des soldats du Corps Expéditionnaire Français avec leurs frères d'armes indochinois n'a pas été vain sous son commandement. Ils sont morts, comme Bernard de Lattre, selon l'expression de son père, plus pour le Vietnam que pour la France.

Extraits du livre de la Fondation : Le général de Lattre en Indochine 1951 - une année de victoires, de Gilles Bonnier Ouvrage disponible auprès de la Fondation



Vie de la Fondation

MOUVEMENTS DANS LES COMITÉS

Comité du Calvados

Le 12 avril, M. le général de CA (2s) André Sciard a nommé M. Paul Boutemy, président honoraire du Comité départemental du Calvados.

Comité de Seine-Maritime

Le 5 avril, M. le général de CA (2s) André Sciard a nommé M. le major Charles Maupaix, délégué de la Fondation pour le département de Seine-Maritime.

Comité du Puy-de-Dôme

Le 5 avril, M. le général de CA (2s) André Sciard a nommé M. le colonel Christian Maynard président honoraire du Comité départemental du Puy-de-Dôme.

Le 4 mai, M. Francis Lamy, préfet de la Région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, a nommé par arrêté M. le It-colonel Dominique Chevalier président du Comité départemental du Puy-de-Dôme de la Fondation Maréchal de Lattre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration statutaire s'est tenu à Paris, le 6 juin 2012, à la Maison des Associations du 7ème, rue Amélie, sous la présidence du général de CA (2s) André Sciard.



Aparté entre le général Sciard et le colonel de Miol-Flavard. La réunion est sur le point d'être ouverte

Le général Sciard, après avoir salué tous les membres présents, remercie le colonel Aguilera, le colonel Baudrais et M. Gilles Bonnier d'avoir installé, dans la salle du Conseil, les panneaux de l'exposition Indochine 1951. Il rappelle l'importance de cette exposition réalisée dans le cadre des com-

mémorations du soixantième anniversaire de l'année de Lattre en Indochine et du soixantième anniversaire de la mort du maréchal. Il rappelle également que cette exposition est un excellent instrument pour le rayonnement de la Fondation et qu'elle est à la disposition des Comités départementaux qui peuvent obtenir pour la présenter le soutien des SD de l'ONACVG.

Le président a ensuite évoqué la mémoire du colonel Devevey, décédé le 2 janvier 2012. Pendant près de 6 ans le colonel Devevey a effectué de nombreuses tâches pour la Fondation. Une minute de



M. Bonnier, Mme Cornu, Mme Martineau-Burgalat rapport financier et Mme Piffeteau qui représente le Premier Ministre, le Ministre de la Défense et le Ministre délégué aux Anciens Combattants.

silence est observée en mémoire du colonel Devevey.

Le Conseil, après avoir entendu le du Trésorier général et le rapport moral du Secrétaire général, a adopté à l'unanimité le règlement intérieur établi en conformité avec les statuts du 19 mars 2009 (JO du 27 mars 2009).

A la demande du Président, le secrétaire général rappelle que le Conseil d'Administration est composé de quatorze membres : quatre au titre du collège des fondateurs, quatre au titre du collège des membres de droit, à savoir : Mmes et MM. les représentants du Premier Ministre, du Ministre de la Défense et du Ministre délégué (ou du Secrétaire d'Etat) à la Défense et aux Anciens Combattants, du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de l'Education Nationale, deux au titre du collège des personnalités qualifiées et quatre au titre du collège des représentants des présidents des comités départementaux. Le président rappelle que le 5ème siège non statutaire du collège des représentants des Présidents des Comités départementaux, qui existait précédemment, n'a pas à être renouvelé.

Le secrétaire général rappelle également qu'à l'exception des membres de droit, les membres du Conseil sont nommés pour une durée de quatre ans, renouvelables par moitié tous les deux ans.

Afin d'être en conformité avec les Le préfet Landouzy et le général textes qui régissent la Fondation, le sciara. En arriere pian, acc pante textes qui régissent la Fondation, le neaux de l'exposition "Indochine Conseil, après en avoir délibéré, a 1951, l'année de Lattre

Sciard. En arrière-plan, des pan-

décidé à l'unanimité de renouveler tous les mandats en cours.

Le Conseil a ensuite procédé au renouvellement, par collège, des Membres du Conseil d'Administration et à l'élection des quatre représentants statutaires des Présidents des Comités départementaux. Ont été élus : la présidente du Comité départemental de Côte d'Or, la présidente du Comité départemental de LoireAtlantique, le président du Comité départemental de Paris, et le président du Comité départemental de la Vienne.

Par ailleurs, sont nommés, au titre de l'article 13 du règlement intérieur, M. le colonel de Valon, président de la « Promotion Maréchal de Lattre » et M. le lieutenant-colonel de Miol-Flavard, Président de l'Association départementale « Rhin et Danube » des Bouches-du-Rhône.

Enfin le secrétaire général rappelle que le directeur général de L'ONACVG est membre de droit du Conseil d'Administration de la Fondation au titre de la convention du 6 mars 2008.

Le Conseil renouvelle ensuite les Membres du Bureau National

pour une durée de deux ans, puis le général Sciard nomme M. Gilles Bonnier chargé des relations extérieures de la Fondation pour deux ans.

Après le traditionnel



tour de table, le général Les membres du Conseil à l'issue de la réunion.

Sciard remercie de nouveau les Membres du Conseil pour leur présence et lève la séance.

Activités des Comités départementaux

COMITÉ DE L'AIN

Le 6 février, à l'initiative conjointe de M. Michel Voisin, député de l'Ain, membre du Comité d'Honneur National de la Fondation, et de M. Serge de Fareins, président du Comité départemental de l'Ain de la Fondation Maréchal de Lattre, un "Comité de Lattre 2013", présidé par M. Daniel Desroches, maire de Manziat a été créé dans le but de commémorer le 70ème anniversaire de l'envol clandestin du général de Lattre. Ce Comité regroupe conseillers généraux et maires du canton. Il a déjà programmé pour octobre 2013 conférences et expositions, défilé avec véhicules d'époque, etc. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le 12 avril, à St Denis-lès-Bourg, M. Bouchet de Fareins a été élu, à l'unanimité, président de l'Amicale des Anciens Tirailleurs Ma-



rocains de l'Ain lors de l'assemblée générale annuelle de cette association.

M. Bouchet de Fareins et les Membres du Bureau de l'Amicale des TM de l'Ain

Le 27 avril, à Ambérieu-en-Bugey, en présence de Mme Esposito, maire, M. Bouchet de Fareins, en sa qualité de membre héritier DPLV, a été réélu pour 3 ans au Conseil d'Administration au Conseil d'Administration des DPLV de l'Ain. Par ailleurs, à la demande conjointe de M. Bouchet de Fareins et de M. André Gay, président départemental des DPLV, la municipalité d'Ambérieu-en-Bugey a décidé de baptiser une nouvelle voie de la localité du nom du maréchal de Lattre.

Le 30 avril, M. Bouchet de Fareins s'est rendu à l'école Alphonse Daudet de Bourg-en-Bresse afin d'expliquer aux élèves de CMI le sens du 8 mai et préparer six d'entre eux à la lecture de l'Ordre du jour n° 9.



Sous l'œil attentif de leurs camarades de classe, les 6 élèves volontaires s'entraînent pour la lecture du 8 mai.

COMITÉ DE L'AUBE

La Médaille d'honneur de la Fondation a été attribuée, le 16 mai 2012, par le général de CA (2s) André Sciard à M. le colonel

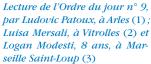
Jacques Ricoux, président honoraire du Comité départemental de l'Aube.

COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

L'une des missions de la Fondation est d'aller à la rencontre des jeunes, fussent-ils en rupture de ban avec la société. C'est ainsi que le 23 mars, le président de Miol-Flavard a présenté à une quinzaine de jeunes internés au centre de détention d'Avignon-Le Pontet, son témoignage de jeune maquisard de 20 ans en 1944 et son engagement dans l'Armée de Lattre. Pour ces jeunes détenus, cet exemple concret d'un investissement total pour la France dans des circonstances particulièrement difficiles fut une découverte.

Le 25 avril, le It-colonel de Miol-Flavard, élu président de l'Association départementale Rhin et Danube, en décembre 2011, a présidé un déjeuner de cohésion, à Marseille, pour les Anciens de l'Armée de Lattre.





Le 8 mai, le Comité départemental s'est mobilisé afin de faire lire l'Ordre du jour n°



9, par des jeunes, dans de nombreuses communes du département et notamment à Arles, Châteauneuf-les Martigues, Marseille, Salon de Provence, Vitrolles, etc.

Le 23 mai, le président de Miol-Flavard a expliqué aux élèves de première et de terminale du lycée Saint Jean de Garguier, à Géménos, pourquoi à 20 ans il avait décidé de rejoindre la Résistance puis l'Armée de Lattre avant d'évoquer la période où, à la demande de l'Etat-major, en 1946, il a été assistant de Français dans un lycée à Trèves puis à Radolfzell, sur les bords du lac de Constance.

Activités des Comités départementaux



La conférence s'est terminée par un bref exposé de M. Michel Gay sur la guerre d'Indochine, l'année de Lattre et les problèmes de la décolonisation.

COMITÉ DE CÔTE-D'OR

De nombreuses activités ont rythmé la vie du Comité départemental au cours des derniers mois.

Le 14 mars, Mme Cornu a honoré de sa présence l'AG de "Rhin et Danube" Dijon et le 17 avril celle de "Rhin et Danube" de Côte-d'Or.

Le 21 mars, salle Gabin, à Talant, le capitaine de vaisseau Paul Meyer, dans le cadre du lien Armée/Nation, a exposé devant un public captivé, la vie d'un équipage de sous-marin nucléaire, lanceur d'engin.

Le 4 avril, à Talant le Comité s'est réuni sous la présidence de Mme Cornu afin de préparer les activités du 2ème trimestre.



En début de réunion Mme Cornu, présidente, présente aux membres du Comité la lettre d'informa tion n° 22 de la Fondation.

Le II avril, Mme Cornu a participé, au côté de MM. Prenot et Seux, au voyage à Colombey d'une quarantaine d'élèves du collège Boris Vian de Talant.



Les jeunes élèves, enchantés de leur voyage à Colombey, posent fièrement au côté de Mme Cornu et de leurs accompagnateurs.

Le 30 avril, Mme Cornu et des membres du Comité ont assisté aux obsèques de Mme Jourdin, ancienne secrétaire du Maréchal de Lattre à la Fondation pendant de nombreuses années.

Le 7 mai : conférence de Mme Cornu, au lycée le Saint-Cœur de Beaune, devant 2 classes de lère et quelques terminales : Le 8 mai 1945.



Le 8 mai : L'Ordre du Jour n° 9 a été lu dans 62 communes par 97 ieunes.

Dans plusieurs communes, le Comité a sollicité des bénévoles pour la quête du Bleuet de France.

Le 30 mai : au collège Boris Vian, à Talant, remise des prix d'Histoire à 44 collégiens du département, en présence de





Lecture de l'Ordre du jour n° 9 à Dijon, par Pierre Ouzana (1) et à Talant, par Olivier Perrenx (2)

Mmes Tisserand (Principale), Soyer (Adjointe au Maire de Talant), de MM. Depierre (député), Menut (Maire et Conseiller Général) et de nombreux Présidents d'associations.

Des ouvrages et DVD sur le Maréchal et la Ière Armée ont été remis aux lauréats grâce à la générosité de la Fédération Maginot, de l'ONAC/21, de Rhin et Danube Côte-d'Or, du Souvenir Français et du Comité de la Fondation.



Le 5 juin : à l'invitation du Comité de l'Aube, conférence de la Présidente à Sainte-Savine (Troyes) : « Jean de Lattre de Tassigny, une vie sous le signe de la jeunesse ».

Le 8 juin : lors de la cérémonie en hommage aux morts en Indochine/Corée, Mme Cornu a déposé une gerbe.

Le 9 juin : salle Jean Gabin, à Talant, brillante conférence du chef d'escadron Jean-Christophe Gautheron sur le thème : 1951, l'année de Lattre en Indochine.

COMITÉ DE L'HÉRAULT

Le 7 mai, en présence d'une assistance nombreuse, M.Alexis Laurent a retracé la vie du maréchal de Lattre lors d'une cérémonie devant son buste, au Jardin du Champs de Mars, à Montpellier. Le lendemain, 8 mai, le président Laurent a accompagné le jeune Hugo, petit-fils de Résistant, pour la lecture de *l'Ordre du jour* $n^{\circ}9$ sur le site du Monument aux Morts de Montpellier.



Activités des Comités départementaux

Enfin, le 16 mai, au Conseil général, M.Alexis Laurent a remis des livres sur le Maréchal de Lattre et la Première Armée aux lauréats primés par le Comité départemental au concours de la Résistance et de la Déportation.

COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le 25 février 2012, dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville de

Saint-Mandé, le Prix du civisme a été remis à Melle Magali-Monod-Cotte en présence de Mme Martineau, présidente du Comité départemental



de Loire-Atlantique de la Fondation, de M. le préfet Enfrun, directeur général de l'ONACVG, de M. Chedmail, directeur de l'Ecole Centrale et de nombreux invités (Cf lettre n° 22, avril 2012).

COMITÉ DU MORBIHAN

Le Comité départemental que préside le colonel Roland Lambert s'associe de longue date à la préparation et à la remise du Prix du concours de la Résistance et de la Déportation dans le Morbihan. La remise des Prix aux lauréats a eu lieu le 2 mai au centre Athéna d'Auray.

Le Prix du Comité départemental de la Fondation a été remis par le colonel Lambert à Tiphaine Perron, du collège de Rhuys de Sarzeau.

Le 8 mai, lors de la cérémonie au Monument aux Morts de la Garenne, à Vannes, en présence du préfet du Morbihan, des autorités civiles et militaires et d'une nombreuse assistance, l'Ordre du jour n° 9 a été lu pour la première fois, non par un Ancien de la Première Armée Française mais par un scolaire : Gaëtan kermovant, du collège Jules Simon de Vannes.





COMITÉ DU RHÔNE

A Lyon, le 8 mai, MM. Jacques Teullet et Raymond Deltombe ont représenté le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre aux cérémonies commémoratives de la victoire de 1945. La lecture de *l'Ordre du jour n° 9* a été suivie d'un défilé des troupes dont une compagnie du 7ème R.M.A.T, commandée par le colonel Cesari, rentrée la veille d'Afghanistan.



A l'issue des cérémonies, M. Teullet a présenté, au chalet du Parc de la Tête d'Or, une exposition relatant le rôle du général de Lattre et de la Première Armée dans la libération de la France métropolitaine et la victoire. Le général Lescel, président honoraire du Comité départemental de



Le préfet J.F. Carenco, M. Teullet, le colonel Césari et le général Helly

la Fondation a repris ce thème dans l'allocution très remarquée qu'il a prononcée devant les invités très attentifs du Gouverneur militaire.

COMITÉ DE SEINE-MARITIME

Le Comité de Seine-Maritime a pris un nouveau départ avec la nomination, en avril 2012, du major honoraire de gendarmerie Charles Maupaix. Le premier objectif du nouveau président et des membres du Comité départemental a été de faire procéder à la lecture de *l'Ordre du jour n° 9*, le 8 mai, dans un certain nombre de communes. Plusieurs maires ont répondu de façon positive, notamment à Caudebec-les-Elbeuf et à Darnétal.





Lecture de **l'Ordre du jour n° 9** par Cécilia Aissi, membre du Conseil municipal des jeunes, à Caudebec-les-Elbeuf (1) et par le jeune Gawein Legoff, membre du Conseil municipal des jeunes, à Darnétal (2).

PARIS

Le 26 mars, dans les salons de la Mairie du 7ème, Mme Rachida Dati a remis, en sa qualité de maire, la médaille du bénévolat à M. Gilles Bonnier. M. Gilles Bonnier est Membre de la Fondation Maréchal de Lattre. Il assure de nombreuses fonctions au sein du Bureau National. Il est l'auteur du livre : Le général de Lattre en Indochine, 1951 – une année de victoires.



La Fondation Maréchal de Lattre adresse à M. Gilles Bonnier ses félicitations pour cette distinction si bien méritée.

Mme de Maigret-Ledoux, M. Gilles Bonnier et Mme Rachida Dati

Le 8 mai, la cérémonie au Monument National de Lattre a rassemblé les représentants de La Fondation, de la Promotion Maréchal de Lattre, du Comité d'Entente du 16ème arrondissement, de Rhin et Danube 92, de Rhin et Danube Paris et du Souvenir Français et de la Mairie de Paris et une assistance nombreuse.

Le jeune Baptiste Sanchez a lu avec une grande émotion l'Ordre du jour n° 9. (page de couverture).





Instantanés de la cérémonie au Monument National de Lattre, Porte Daubhine

A la fin de la cérémonie les Anciens de la Première Armée ont entonné le chant des Africains.

Plusieurs lycéens et étudiants, membres du Comité de Paris, après avoir participé à la cérémonie Porte Dauphine, ont défilé sur les Champs Elysées porteurs des gerbes qui allaient être déposées sur la tombe du Soldat inconnu.



Les jeunes du Comité de Paris défilent sur les Champs Elysées

Dépôt de gerbe par le Secrétaire général de la Fondation.

Un moment solennel: Ravivage de la Flamme par M. Hubert Derache et à sa droite un lycéen qui représente les jeunes de la Fondation

L'un de ces lycéens a ravivé la flamme avec le préfet Hubert Derache, directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat. A l'issue de la cérémonie M. de Saint-Aubin a remis l'insigne de la Fondation à deux jeunes du Comité de Paris.





Remise de l'insigne de la Fondation à Aurélien Derome(1) et à Gwendal Le Roux (2)

Le 15 mai, lors de la cérémonie sous l'Arc de triomphe, le Secrétaire général de la Fondation a salué M. François Hollande au nom du général Sciard et de tous les bénévoles de la Fondation.

Ravivage de la Flamme par M. François Hollande, président de la République.



Le 23 mai, lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme, il a salué au nom de la Fondation M. Le Drian, ministre de la Défense et M. Kader Arif, ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants.

Le 6 juin, dans le cadre du 150ème anniversaire du Lycée Passy Saint-Honoré, avenue Victor Hugo, deux expositions ont été présentées en parallèle. La première, intitulée des débarquements de Normandie et de Provence au 8 mai, a été réalisée par Gaël André, étudiant en BTS, avec le soutien du Comité de Paris de la Fondation. La seconde : Indochine 1951, l'année de Lattre a permis aux élèves et aux nombreux visiteurs du lycée de découvrir la dernière mission de Jean de Lattre de Tassigny, mort le 11 janvier 1952.



Gaël André présente les panneaux et ses maquettes sur les deux débarquement de juin et août 1944.

Au cours de la matinée M. de Saint-Aubin a remis à deux lycéens la lettre de félicitations du Comité de Paris de la Fondation Maréchal de Lattre. Il a également remis à Gaël André une lettre de félicitations, pour son engagement au bénéfice du Comité de Paris, et l'insigne de la Fondation.



Remise des lettres de félicitations à Ophélie Villeneuve et Maxime Chau- Remise de l'insigne de la Fondavière



tion à Gaël André





EXPOSITION INDOCHINE

A l'occasion du soixantième anniversaire de la mort du maréchal de Lattre, la Fondation a voulu commémorer avec éclat sa derrière mission. Le 16 février, le préfet Enfrun, directeur général de l'ONACVG et le général de CA (2s) André Sciard ont solennellement inauguré dans les salons du gouverneur militaire de Paris, aux Invalides, l'exposition : Indochine 1951 - L'année de Lattre

L'exposition s'articule en 16 panneaux présentant les victoires militaires : Vinh Yen, Mao Khé – Dong Trieu, le Day, terrible bataille au cours de laquelle Bernard de Lattre, 23 ans, est tué sur le rocher de Ninh Binh le 30 mai 1951, ou encore Nghia Lo et Hoa Binh. Elle expose aussi les aspects politiques, diplomatiques, culturels de l'action du général de Lattre. De nombreuses photos, des cartes, des textes, racontent le quotidien des hommes et font connaître le génie militaire et politique du général de Lattre, extraordinaire stratège mais aussi véritable homme d'Etat.

L'exposition est complétée par le livre de M. Gilles Bonnier disponible auprès du Bureau National et des Comités départementaux.

Cette exposition, destinée au grand public mais aussi aux scolaires, est mise à la disposition des Comités pour être présentée par ces derniers en fonction du ou des jeux disponibles. Elle peut, en outre, être organisée en partenariat avec d'autres Associations. Elle est disponible auprès du Bureau National et de certains Comités.



APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

La Fondation a besoin de soutien financier afin de poursuivre ses missions d'entraide et de solidarité, de mémoire et d'éducation à la citoyenneté des jeunes générations et pour financer la publication de sa lettre d'information et les documents pédagogiques distribués aux élèves des collèges et des lycées.

A l'occasion des journées de la quête traditionnelle des 13 et 14 juillet 2012, la Fondation Maréchal de Lattre lance un appel à toutes celles et à tous ceux qui pourront l'aider, en répondant favorablement aux quêteurs ou en lui adressant un don par courrier postal.

Vous pouvez adresser votre don au Comité de la Fondation de votre département ou au Bureau National, 4, rue Amélie, 75007

Une carte d'Ami de la Fondation et un reçu fiscal vous seront adressés. Le trésorier général rappelle que tout don versé à la Fondation donne droit à la déduction fiscale de 66 %.

La Fondation peut également recevoir des legs.

Merci du soutien que vous voudrez bien apporter à la Fondation Maréchal de Lattre.

La Fondation Maréchal de Lattre vous propose :

- ◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence,* éd. 2006 Prix unitaire, 25 € port compris
- Automne 1944 hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace, éd. 2006 Prix unitaire, 25 € port compris
- De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame, éd. 2007 Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ Ceux du Maquis de Merry-Vaux (Yonne), éd. 2007 Prix unitaire 20 €, port compris
- Jean de Lattre, maréchal de France : le soldat-l'homme-le politique, éd. 2008 Prix unitaire 26 €, port compris
- De Gaulle, de Lattre : destins croisés au prix unitaire 8 € + 2 € de frais d'envoi forfaitaire
- La BD : De Lattre et la Première Armée Française, 1944-1945 au prix unitaire 16 €, port compris
- Le général de Lattre en Indochine, 1951 une année de victoires, éd. 2011 Prix unitaire 25 €, port compris
 - Pour tous ces ouvrages, commandes à adresser au Bureau National ou à votre Comité départemental



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles Impression: Groupe Lecaux Imprimerie - 01.45.78.50.60

MEMOIRE SOLIDARITE AVENIR - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 (jeudi après-midi) - Fax 01 45 50 22 86

Internet: www.fondationmarechaldelattre.fr/ • Contact: Fmldelattreparis@aol.com

